

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 23/09/2013

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 septembre 2013**

--- o0o ---

L'an deux mille treize, le trente septembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. MOUCHEBOEUF), de ZANET (a procuration pour Mme ROCA), DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes BERBILLE (a procuration pour Mme DUBUN), ROLLIN, MM. CABANNES, MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : Melle POLESE, M. DUPOUY, Mmes DUBUN (a donné procuration à Mme BERBILLE), ROCA (a donné procuration à M. de ZANET), M. MOUCHEBOEUF (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance D

Délibération n°6

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Indemnité de conseil de Madame la Trésorière municipale pour l'année 2013

En application du journal officiel, l'indemnité de Conseil attribuée à Madame la Trésorière municipale s'élève pour 2013 pour un taux de 100 % à 784,48 €

Les crédits sont prévus au chapitre 65 du budget principal de la Ville.

Il est proposé à notre assemblée de donner un avis favorable à l'attribution de cette indemnité à Mme la Trésorière municipale pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré

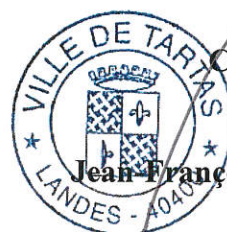
Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à l'attribution de cette indemnité à Mme la Trésorière municipale pour l'année 2013 et autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



**Le Maire,
Conseiller Général,**

Jean-François BROQUÈRES